

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE NOBLAT

Le dix huit février deux mille neuf, à vingt heures trente, le Conseil Communautaire s'est réuni en session ordinaire à Saint-Léonard de Noblat, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude LEBLOIS.

Date de convocation du Conseil Communautaire : 11/02/2009

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 27

PRESENTS : Jean-Claude LEBLOIS, Jean-Claude BASSET, Arlette DEMAR, Henri PALA, Hervé VALADAS, Gérard BEAUBIER, Bernard DUMONT, Roger DESROCHES, Alain FAUCHER, Gérard BARRAUD, Dominique DUNAUD, Martine TANDEAU DE MARSAC, Michelle MONDIT, Bernard POUSSIN, Daniel CADET, Patrick DESCHARLES, Valérie GIROIR, Nadine MAGY, Alexandre MAZIN, Christine RIFFAUD, Anne SERVE, Philippe VAN ROOIJ, Catherine CELESTIN, Jean-Pierre ESTRADE, Jean-Pierre MORLON, Monique REIX – BUSSY.

EXCUSEE : Béatrice DUFOUR.

Alexandre MAZIN a été élu secrétaire de séance.

2009 – 024 : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2009 DU SPANC

Vu l'arrêté préfectoral 2004-976 du 04 juin 2004 portant création de la Communauté de Communes de Noblat,

Vu l'arrêté préfectoral 2006-2469 du 14 décembre 2006 portant modification des statuts de la Communauté de Communes de Noblat,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération 2009 – 004 du 29 janvier 2009 sur le Débat d'Orientation Budgétaire du budget du SPANC

Vu la délibération 2009 – 023 précisant l'affectation du résultat du budget du SPANC

Monsieur le Président propose le budget primitif 2009 du SPANC de la Communauté de Communes de Noblat à l'assemblée délibérante.

Le Conseil communautaire après en avoir délibéré par
26 voix pour, 0 contre, 0 abstention

Adopte le budget primitif 2009 du SPANC de la Communauté de Communes de Noblat.

FONCTIONNEMENT :

DEPENSES (€)	RECETTES (€)
59 197,00	59 197,00

INVESTISSEMENT :

DEPENSES (€)	RECETTES (€)
20 295,00	20 295,00

Fait et délibéré à Saint Léonard de Noblat les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Le 19 février 2009

Certifié exécutoire

Reçu à la Préfecture

le :

Publié ou notifié

Le : 27/02/09



Le Président,



Jean-Claude LEBLOIS

